



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Création d'une centrale hydroélectrique en rive gauche de la Seine (barrage de Sancey ROE 756) sur la commune de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10) et respect de l'objectif de continuité écologique optimale. Installation en rive gauche du barrage sans création de secteur by passé.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Ville de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Raison sociale

N° SIRET

2 1 1 0 0 3 3 2 2 0 0 0 1 6

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

VIART

Prénom(s)

JEAN-MARIE

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
29° Installation destinée à la production d'énergie hydroélectrique	Création d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau sans tronçon by passé (puissance : environ 200 kW / débit d'équipement maximal : 8 m ³ /s). Respect de la continuité écologique optimale (dévalaison, reprise éventuelle de la passe à poissons). Barrage de Sancey et vannage (ROE 756 - 758). Respect d'un débit réservé vers la Seine, la Vieille Seine et les ouvrages de continuité écologique.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une centrale hydroélectrique avec canal d'amenée et de fuite de faible longueur (puissance de l'ordre de 200 kW et débit d'équipement maximal de 8 m³/s) en rive gauche de la Seine. Niveau légal de retenue à la cote de 109.31 NGF IGN69. La prise d'eau et le rejet du débit turbiné se réaliseront au droit de l'ouvrage soit sans secteur by passé.

Respect de la continuité écologique :

- Montaison : l'installation de la centrale permettra un attrait plus important de la passe à poissons existante. Un récolement de la passe actuelle sera réalisé et l'ouvrage sera modifié si nécessaire ;
- Dévalaison : prise d'eau ichtyocompatible avec grille inclinée et exutoire de dévalaison alimenté par un débit prioritaire sur le turbinage ;
- Transit sédimentaire : le vannage actuel est suffisant pour assurer le transit sédimentaire.

Passes à canoës kayak existante.

Instauration d'un débit réservé (alimentation des bras de la Seine traversant TROYES, de la Vieille Seine et des ouvrages de continuité écologique).

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- La production d'énergie électrique renouvelable à faible émission de CO₂ dans un contexte de besoins grandissants ;
- L'amélioration de l'efficacité de la passe à poissons actuelle ;
- Une gestion optimale des niveaux amont et de la répartition des débits tant en période de bas débits qu'en crues ;
- La conciliation des usages de l'eau (économie, écologie, loisir).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en rive gauche de la Seine. Le niveau légal de retenue sera à la cote de 109.31 m NGF IGN69. Le bâtiment d'exploitation sera déporté de 10 m par rapport à la limite de la berge (respect du PLU et du PPRi).

Des canaux d'amenée et de fuite de faible longueur seront aménagés (respectivement 17 m et 6 m environ). Le canal d'amenée sera délimité par un rideau de palplanches et le canal de fuite par des enrochements. Une passerelle permettra de traverser le canal d'amenée, l'accès à la passe à poissons et au clapet.

Les travaux à réaliser étant hors du lit de la Seine, il est proposé d'installer le bâtiment d'exploitation puis de réaliser dans un second temps les ouvertures d' berges des canaux d'amenée et de fuite. Ce phasage permettra de limiter les impacts sur le milieu aquatique.

L'abattage d'arbres ne sera pas nécessaire (absence de ripisylve, artificialisation des terrains en rapport au caractère urbain du secteur d'études).

La continuité écologique sera assurée via :

- La reprise éventuelle de la passe à bassins existante (suivant conclusions du récolement) ;
- L'installation d'une prise d'eau ichtyocompatible comprenant un plan de grille incliné avec exutoire de dévalaison en amont direct de l'unité de production ;
- La conservation des vannages de décharge actuel assurant le transit sédimentaire.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La création de la centrale permettra la production d'énergie électrique (puissance de l'ordre de 200 kW).

Un débit réservé sera instauré à hauteur de 12 m³/s (environ 75 % du module inter-annuel) comprenant :

- L'alimentation des bras de la Seine traversant TROYES (environ 10 m³/s) ;
- L'alimentation de la passe à poissons/canoës, de la prise d'eau ichtyocompatible et de la Vieille Seine (environ 2 m³/s).

En fonctionnement, la centrale sera automatisée et surveillée aussi bien à distance que sur site via l'installation de caméras, de sondes de niveau, d'alarmes, de consultations quotidiennes des sites internet de surveillance météorologique et hydrologique (bulletin météorologique, vigicrue, etc...) et de visites régulières du gardien.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à dossier d'autorisation environnementale au titre de la Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale approximative occupée par les aménagements : -----	500 m ² environ
Débit d'équipement maximal / Débit prioritaire sur le turbinage : -----	8 m ³ /s / 12 m ³ /s
Puissance maximale nette électrique de l'installation : -----	environ 200 kW
Hauteur de chute brute : -----	3.30 m
Largeur du barrage de Sancey / du vannage de décharge : -----	21 m / 8 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " E Lat. : ° , " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise du site comprise dans une zone de protection au titre des abords du monument historique de l'église Saint-Julien. Une étude architecturale sera réalisée pour optimiser l'intégration du local à construire.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRi de l'agglomération troyenne ; - La commune n'est pas soumise à PPR technologiques.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé par AP du 16/07/2011 modifié le 13/04/2017.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un ancien site industriel à environ 300 m à l'Est du site d'étude.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emprise du site comprise dans la Zone de Répartition des Eaux de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera la création d'un canal d'amenée et de fuite de faible longueur (respectivement environ 17 m et 6 m). Une gestion précise de l'installation sera réalisée afin de conserver l'alimentation de la Seine traversant TROYES. Les eaux prélevées seront rejetées en aval direct de la centrale dans la Vieille Seine en pied de barrage (absence de tronçon court-circuité).
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ouvrages concernant le projet seront installés en rive gauche du barrage de Sancey. Les matériaux extraits (sédiments) seront analysés et évacués.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les surfaces impactées en rivière seront tant pour le canal d'amenée que le canal de fuite de 25 m ² environ. Ces zones feront l'objet d'un inventaire préalable de la moule "Unio crassus". Si des individus étaient repérés alors une demande de dérogation pour leur déplacement sera demandée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est pas soumise à PPR technologiques. Canalisation de transport de matière dangereuse à environ 300 m au Nord du site d'étude. Présence d'un ancien site industriel à environ 300 m à l'Est du site d'étude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Commune soumise au risque mouvement de terrain. Site non concerné. - Commune soumise à risque faible en matière de retrait/gonflement des argiles.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude architecturale sera réalisée pour optimiser l'intégration du local à construire dont l'emprise est située dans la zone de protection au titre des abords du monument historique de l'église Saint-Julien.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Aucune évaluation des incidences sur l'environnement au titre d'autres législations n'a été réalisée.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit la mise en place d'ouvrages permettant d'assurer (dévalaison) ou de conforter si nécessaire (montaison, transit sédimentaire) la continuité écologique au niveau du barrage. Le décloisonnement d'une partie du linéaire de la Seine sera positif pour le milieu naturel. Le maintien d'un débit réservé vers les bras de la Seine traversant TROYES et l'instauration d'un débit alloué aux ouvrages de continuité écologique et à la Vieille Seine participeront à réduire l'impact de l'installation sur le milieu naturel.

La conservation du vannage actuel rendra le site transparent vis à vis des crues.

Les impacts sur les habitats, la faune et la flore resteront limités et seront les plus importants lors de la phase chantier (dérangement dû aux engins). Les travaux seront effectués hors période de reproduction et les déplacements des engins ainsi que du personnel seront restreints sur site. Le projet prévoira, si nécessaire, une réhabilitation et une revégétalisation du site après travaux.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Sachant que le barrage de Sancey est existant, que le projet prévoit la création de canaux de faible longueur, que la continuité écologique sera respectée (notamment à la dévalaison), que la transparence vis à vis des crues sera conservée et que le défrichage/coupe d'arbres ne sera pas nécessaire, aucune évaluation environnementale n'est nécessaire.

Le seul impact potentiel est lié à la présence de la moule "Unio crassus". Si sa présence est avérée, toutes les mesures seraient prises pour déplacer les individus répertoriés.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom VIART

Prénom JEAN-MICHEL

Qualité du signataire MAIRE

À SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Fait le / /



Jean-Michel VIART

Jean-Michel VIART
2023.06.19 16:50:24 +0200
Ref:20230619_135045_1-3-O
Signature numérique
le Maire

Signature du (des) demandeur(s)